L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 8 JUIN 1873. | 26me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 8 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Placide J. Spear, au coin des rues Bourbon et Conti—gérée forfaite.

Par Charles E. Fortier, sur la batture, entre les rue Marengo et Milan—le moulin à scie Gabriel.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 26 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie, cadmirs et drape.

Par Jos. Rosenthal, au No 16 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

France.

L'ÉVACUATION DU TERRITOIRE.

Quelques jours avant le renversement de M. Thiers, le *Soir*, journal présidentiel, annonçait qu'un versement de cent cinquante millions, premier à compte sur le cinquième milliard de l'indemnité, serait fait au gouvernement Prussien, le lundi suivant, 26 mai. "Dans les cercles officiels, on donne comme certain, ajoutait ce journal, que l'évacuation du territoire serait complétement terminée le 5 juillet prochain."

M. Thiers a été remplacé, dans la soirée du 24 mai dernier, par le maréchal Mac-Mahon, et il est possible que le changement de président et de ministère ait fait retarder, de quelques jours, le paiement du premier à compte sur le cinquième milliard de l'indemnité de guerre à payer par la France. Mais, contrairement aux appréhensions, sincères ou affectées, des partisans de M. Thiers, sur les conséquences qu'aurait la retraite de cet homme d'Etat, le changement d'administration, en France, n'a pas produit la moindre convulsion, la plus petite secousse. Il n'y a pas eu de coup d'état parlementaire, de restauration monarchique. La chambre, à laquelle M. Thiers, lui-même, n'a jamais nié le pouvoir constituant, a compris que le moment n'était pas opportun pour l'exercer; elle ne l'a pas tenté. Elle s'est contentée d'exercer son droit incontestable de contrôle, sur le gouvernement qui tenait d'elle ses pouvoirs.

Une majorité, formée au moyen d'une coalition de tous les éléments conservateurs qu'effrayaient les progrès du radicalisme, abstraction faite de toutes préférences dynastiques, a formulé un vote de blâme qui a amené la démission du nouveau ministère centre gauche et celle de M. Thiers. Ce dernier avait annoncé, à l'avance, par ses organes, qu'il se considérait comme engagé dans la lutte: vaincu, il s'est loyalement retiré et il a remis, fidèlement, aux mains du successeur que lui a désigné l'Assemblée, les pouvoirs qu'il avait reçus d'elle.

Il n'y a en rien de changé, quant à présent, dans les institutions. Le maréchal Mac Mahon a remplacé M. Thiers comme président de la république provisoire, et un cabinet conservateur a succédé au cabinet Périer que l'Assemblée considérait comme trop enclin à l'indulgence envers le radicalisme.

Un message du nouveau président et une circulaire de M. de Broglie, ministre des affaires étrangères, ont annoncé que rien n'était changé dans la politique extérieure de la France, qui restait pacifique, et qu'à l'intérieur, la politique du nouveau gouvernement serait simplement modifiée dans un sens conservateur.

La Bourse a accueilli l'avénement du maréchal Mac Mahon au pouvoir par une hausse qui a été, depuis, en s'accentuant. Dans le monde des affaires, l'inquiétude qui avait suivi les élections radicales de Paris, Lyon et Marseille, a fait place à la confiance. Enfin, la Banque de France, pleinement rassurée par la tournure qu'avaient prise les affaires politiques et financières, a fait savoir au gouvernement qu'elle serait à même de lui avancer la somme nécessaire pour compléter le paiement du cinquième et dernier milliard.

D'après le dernier traité, conclu par l'intermédiaire de M. de Gontaut-Biron, ambassadeur français à Berlin, l'évacuation des départements occupés par les forces allemandes, a dû commencer jeudi dernier, 5 juin, et nous avons tout lieu de penser qu'elle sera terminée le 5 juillet. Si le dernier milliard est payé comptant, comme nous devons le supposer d'après l'offre attribuée à la Banque de France, la place même de Verdun, qui devait continuer à être occupée jusqu'au 5 septembre, devra être évacuée comme les autres immédiatement; et, avant le 5 juillet prochain, la France pourra, enfin, se féliciter d'être affranchie de l'occupation étrangère.

Il nous semble qu'en prévision de cet heureux évènement, toutes les passions politiques doivent se taire, que l'esprit de parti doit s'effacer devant les sentiments de patriotisme qui sont communs à tous les cœurs français. Nous espérons, donc, que la libération du territoire provoquera dans toute la nation française des témoignages unanimes de satisfaction. Les français qui résident à l'étranger, feront, encore plus facilement que leurs compatriotes qui sont mêlés à l'ardeur des luttes politiques, abstraction de leurs différences d'opinions, pour se réunir dans une seule et même pensée patriotique et pour exprimer les sentiments de soulagement et de satisfaction que leur fait éprouver l'affranchissement de la patrie. Cette satisfaction ne sera, malheureusement, pas complète, puisque deux provinces resteront encore entre les mains du vainqueur, mais il n'est pas un français qui n'espère que, dans un avenir qui ne saurait être éloigné, l'Alsace et la Lorraine ne redeviennent françaises de droit comme elles le sont de cœur. Mais ceci est le secret de l'avenir.

Quant au présent, l'évacuation complète du territoire permet de l'envisager sous des couleurs moins sombres. La France, rendue à elle-même, n'aura plus à craindre l'ingérence étrangère dans ses affaires domestiques et, quelque profondes que soient les divisions de ses enfants sur la question de la forme définitive du gouvernement, nous espérons encore qu'instruits par les tristes expériences du passé, ils ne chercheront de solution au problème que par les voies légales et en prenant pour base la souveraineté populaire, source primitive du pouvoir, sans l'assentiment de laquelle aucun gouvernement ne pourra se flatter de faire respecter son autorité par les partis qui lui seront opposés.

Un changement de juridiction.

C'est avec une pénible surprise que nous avons vu le juge Abell, de la Cour Criminelle, transférer à la Cour de Jefferson l'affaire de M. Melvin M. Cohen, du *Picayune*, accusé d'être l'auteur du coup de pistolet tiré sur M. Kellogg. M. Cohen peut établir sa parfaite innocence, et nous ne doutons pas que devant un jury ordinaire il ne serait promptement acquitté. Mais, dans la paroisse Jefferson, le jury se compose, habituellement, de nègres ignorants et imbus de l'esprit de parti. Les jurés de cette paroisse se sont déjà signalés par plus d'une décision dictée par les meneurs politiques, et nous considérons la demande de renvoi de l'affaire de M. Cohen devant le jury de Jefferson comme indiquant l'intention d'obtenir, à tout prix, une condamnation. Nous avons peine à nous expliquer comment le juge Abell a consenti à une pareille manœuvre. Il n'y avait aucune bonne raison à alléguer pour ce renvoi.

C'est un précédent déplorable.

☞ Allez voir les panneaux au Rob't E. Lee, coin Royale et St-Louis.

1000 cartons rubans achetés aux encans de New York seront vendus par C. Jaubert à un bon marché exceptionnel.

Assortiment complet d'articles de toilette. 81 Rue Royale, Camp et 15, Dauphine, Maison dignitaires étrangers, Maison Racine ainé.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* présente des réflexions qui n'ont rien de consolant sur les changements opérés, en quelques années, dans le gouvernement des Etats-Unis. On s'était imaginé que ce gouvernement était le fruit de la sagesse des siècles, qu'aucun autre ne pouvait lui être comparé, qu'il était immuable, etc. Il avait sur les autres l'avantage d'être basé sur le consentement des gouvernés, et on avançait qu'avec la presse, l'électricité, le progrès des idées, les jours des gouvernements *basés sur la force*, étaient comptés. Quel contraste entre le gouvernement d'alors et celui d'aujourd'hui, et notre confrère trace le tableau du gouvernement actuel, basé sur la fraude, la corruption, l'usurpation et la force. "Le gouvernement des Etats-Unis a changé, dit le *Picayune*, il change et aucun homme, si sagace qu'il soit ne peut prédire le résultat final." La corruption judiciaire a suivi les autres corruptions et l'exemple de l'Arkansas et de la Louisiane prouve trop clairement que les décisions judiciaires ne sont plus que des expédients et non plus des modèles de jurisprudence.

Le *Times* fait un sermon à ceux qui s'absentent l'été et qui s'ingénient à aller dépenser, bien loin, un luxe extravagant, ce qu'ils ont gagné l'hiver. Ses observations sont sensées, mais elles feront peu de convertis. En dehors de toutes les raisons de santé et d'économie, le *Times* invoque pour retenir en Louisiane, cet été, les citoyens influents, la nécessité pour eux de s'occuper de l'organisation d'un parti de réformes.

Le même journal donne d'intéressants détails sur les résultats obtenus par les associations de fermiers, dites granges, dans l'Ouest et notamment dans l'Illinois. Elles ont réussi à faire élire pour président de la Cour Suprême un jurisconsulte opposé aux prétendus droits acquis des monopolistes. Le programme de réformes de ces associations est entièrement étranger à la politique et nous voudrions voir notre comité de 70 en adopter un aussi énergique.

Le *Times* commente les affaires de France, sur la foi de dépêches qui ont été démenties, et qui annonçaient la présence de l'impératrice à Paris et un appel qu'elle aurait adressé en faveur de son fils à l'armée. Le maréchal Mac Mahon n'obéira qu'à l'Assemblée et il est peu probable que l'Assemblée offre le trône au prince impérial. Notre confrère peut se rassurer sur ce point.

Le *Republican* publie une longe dissertation sur ce qu'on appelle les gens du Sud, elle nous rappelle l'aveugle discourant sur les couleurs. Le même journal s'étend complaisamment sur la puissance du silence — hommage indirect rendu au fumeur muet de la Maison Blanche.

Le *Herald* donne de la dépêche du général Taylor à Kellogg une explication qui ne satisfera pas le public: le général Taylor fera bien de s'expliquer lui-même. Ce journal considère comme une stratégie des kelloggistes la discussion des méfaits et triptiques de l'administration de Warmoth. Il pense qu'il sera temps d'éplucher le passé quand on aura eu raison des fraudes et des usurpations de Kellogg et compagnie. Pour nous, nous ne faisons pas de distinction et nous saisissons toutes les occasions de dénoncer également les vices du passé et celles du présent. C'est le devoir, pensons-nous, de tout journal qui n'a en vue que l'intérêt public.

Nouvelles du George Cromwell.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que les craintes qu'on avait conçues pour la sécurité du navire *George Cromwell* étaient sans fondement. L'agent de cette ligne a reçu, hier, la dépêche suivante du capitaine:

"Bahamas, 7 juin, via Key West.—A Alfred Moulton: — Machine désemparée, à l'ancre sur le banc Madanilla attendant de l'aide de New-York. Tout le monde sauf et bien portant.

"S. L. CLAPP."

La communauté accueillera avec un profond sentiment de soulagement cette bonne nouvelle. Les passagers et l'équipage sont sains et saufs, et la cargaison, même, n'est nullement compromise. Tout est bien qui finit bien.

Comment les Modocs sont devenus les ennemis des blancs.

Nous trouvons ce qui suit dans le *New-York Sun*, du 4 juin; nous reproduisons sans commentaires.

Un rapport du département de l'intérieur, publié par ordre du dernier Congrès, dit que les Modocs ont été généralement hostiles aux blancs depuis 1853. Il paraît que la tribu témoignait de mauvaises dispositions envers les blancs en 1852, attendu que l'année d'avant, un grand nombre de ses principaux membres ayant été convoqués à une conférence de paix par un certain capitaine Ben Wright, qu'ils supposaient être le représentant autorisé des Etats-Unis, avaient été invités à prendre part à un repas composé de viandes préparées empoisonnées avec de la *strychnine*. Invitation qui avait été refusée parce qu'un Indien d'une autre tribu, qui servait d'interprète à Wright leur avait expliqué le caractère du festin auquel ils étaient convriés. Le capitaine Wright, frappé de voir ainsi déjoués ses hospitalités, commença immédiatement à faire massacrer tous les Indiens réunis pour former le traité et qu'il avait pris la précaution de désarmer comme mesure préliminaire à ses négociations de paix, après quoi il entra dans la ville d'Yreka à la tête de sa bande, lui et ses compagnons ornés des chevelures des hommes et des femmes Modocs qu'ils avaient massacrés. Comme récompense de cette brillante stratégie, les citoyens d'Yreka offrirent un banquet au capitaine Wright et à ses compagnons. Plusieurs témoins encore vivants attestent la vérité de cette épisode de nos relations avec les Modocs.

☞ L'immense et toujours croissante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker, est une des choses les plus extraordinaires du monde. Ces machines sont devenues les favorites du Sud. Bureau de vente 107 rue du Canal.

1000 carton de rubans provenant des encans de New York seront vendus à un grand rabais, chez C. Jaubert & Co., 20 Chartres.

GAGES. — Voyez l'annonce de Placide J. Spear, encanteur, à la colonne des encans. Vente à 10 heures et demie du matin, lundi 9 du courant.

LE PROJET DE LOI ÉLECTORALE DE M. THIERS.

[illegible] présenté à l'Assemblée par M. Dufaure, et dont la minorité, déjà décidée à renverser M. Thiers, n'a pas permis la lecture. Nous jugeons inutile de reproduire ce projet, car il est certain que le nouveau ministère en présentera un nouveau.

MORT DE M. VITET.—Le télégraphe a annoncé, hier, la mort de M. Vitet, vice-président de l'Assemblée de Versailles, et notre traducteur a pensé qu'il s'agissait de M. Martel. Mais il est plus probable qu'il s'agit de M. Vitet, l'un des quatre vice-présidents, qui était élu vice-président par 354 voix, dans la séance du 20 mai.

M. Vitet était membre de l'Académie française et connu dans la politique et les lettres par différents ouvrages; il avait notamment collaboré au *Globe* avec M. Guizot, en 1824. Il était membre de l'Assemblée législative lors du coup d'Etat de 1851. Sous l'Empire, il avait vécu retiré jusqu'aux élections de février 1871, qui l'avaient renvoyé à l'Assemblée nationale; il était né à Paris, le 18 octobre 1802 et était conséquemment âgé de plus de 70 ans.

GRAND PANORAMA. — Nous devons à messieurs John A. Brett et J. B. Godfrey, deux Louisianais, un panorama représentant la prise de la Nouvelle-Orléans par la flotte fédérale, le 29 avril 1862, qui est sur véritable petit chef-d'œuvre, bien digne d'attirer l'attention.

Tous les incidents de cette journée mémorable sont fidèlement reproduits. On voit sur le quai des milliers de citoyens dénonçant les boucaniés de sucre et brûlant les balles de coton; les troupes qui défilent dans les rues; et plus loin, sur le fleuve, les canonnières de Farragut qui s'avancent dans le port.

Ce panorama est exposé en ce moment devant l'ancienne Banque d'Etat, au coin des rues Royale et Conti.

L'ILLUSTRATION.—La librairie Hébert & Cie., a reçu les numéros du 24 mai de l'*Illustration*, contenant la revue du salon par Bertall.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.—Les dames trouveront cette grande réduction de prix dans les deux magasins de MM. M. Byrne & Co., l'un rue du Canal, 205, et l'autre au coin des rues Magasins et Jackson, Quatrième District. Le maisons Byrne est une des plus entreprenantes de la ville et aussi une des plus habiles, et ce qui le prouve, c'est l'avantage du bon marché qu'elle offre en ce moment aux acheteurs, excellent moyen pour en multiplier le nombre. L'annonce qu'elle publie aujourd'hui contient une série de prix d'une modicité extraordinaire, et nous y renvoyons nos lecteurs.

☞ Les acheteurs de la campagne et de la ville trouveront, au plus bas prix du marché, tous les articles se rattachant au commerce de confiserie, chez Nérman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos. 121 et 123

GAGES. — Voyez l'annonce de Placide J. Spear, encanteur, à la colonne des encans. Vente à 10 heures et demie du matin, lundi 9 du courant.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nous apprenons que le juge H. C. Lewis, de la paroisse Grant, a été trouvé M. Kellogg, hier matin, pour lui remettre une pétition, signée en grande partie par des citoyens de couleur de cette paroisse, demandant instamment que Register, le juge nommé par Son Excellence radicale, soit congédié et remplacé par un homme plus respectable et moins ignare que lui. Parmi les signataires, se trouvent D. W. Shaw, le shérif radical, et J. B. Shackleford, un ex-collecteur de taxes radical.

Les pétitionnaires déclarent que Register est presque toujours ivre du matin au soir, et que, par conséquent, il juge de travers toutes les affaires qui lui sont soumises et prononce, en balbutiant, des jugements qui ne peuvent pas être équitables et encore moins rationnels.

Kellogg, le gouverneur de la Louisiane, de par la volonté du "vice-régent" de Diet, consentira-t-il à admettre qu'il s'est trompé dans le choix qu'il a fait; et reconnaissant son erreur, assumera-t-il également toute la responsabilité de cette triste affaire, que ses amis appelleront le massacre de Colfax?

La petite guerre à Carrollton, entre le juge de paroisse Martin et un juge de paix du nom de Gardner, continue de plus belle.

Cette fois-ci, Gardner a eu l'avantage, car il a envoyé le juge Martin coucher en prison, l'accusant d'abus de pouvoir et de faux emprisonnement.

Nous supposons qu'aussitôt délivré, Martin se hâtera d'user de représailles à l'égard de Gardner, et de cette façon la petite guerre continuera entre les deux honorables jusqu'à extinction de chaleur naturelle.

Le grand jury de la paroisse d'Orléans, présidé momentanément par M. S. P. Solomon, a présenté un rapport hier matin, pour dénoncer les actes de brutalité commis par certains membres de la police métropolitaine et pour appeler l'attention de la Cour criminelle sur ces abus. Il déclare que presque journellement on voit des prisonniers assommés à coups de club par les policiers, parce qu'étant dans un état d'ivresse complet, ils refusent de suivre ces derniers, ou plutôt, ils ne peuvent pas marcher jusqu'à la prison.

Il est urgent d'adopter des mesures énergiques pour mettre un terme à ces scènes révoltantes.

Les métropolitains se montrent trop arrogants depuis qu'ils font partie de la milice d'Etat. Il serait bon de leur rappeler qu'ils ne sont que les serviteurs de la loi, et que leur mission est de protéger les citoyens et non de les maltraiter, comme ils le font trop souvent.

Il y avait une certaine excitation hier matin au marché français, au sujet de l'ordonnance adoptée dernièrement par le Conseil municipal, relative à la location des stalles. Des groupes animés s'étaient formés, et chacun prétendait uniquement contre la taxe de, soixante-cinq sous par jour, imposée par l'administration de la ville, qu'un collecteur était venu réclamer.

On semblait disposé tout d'abord à la résistance, mais peu à peu le calme s'est rétabli; les plus sages ayant conseillé d'ajourner patiemment jusqu'à la fin du mois le maire Wiltz ayant promis au comité des bouchers que les administrateurs municipaux prendraient une décision à cette époque et s'efforceraient de donner satisfaction aux habitants des halles.

Les chevaliers d'industrie qui fréquentent les tables de jeu, dans l'espoir de faire des victimes à la roulette, ayant appris qu'un mandat d'arrestation avait été lancé contre eux par le bureau central de la police métropolitaine, se sont hâtés de faire leurs paquets et sont partis, hier après-midi, par le bateau à vapeur *Pauline Carroll*, pour St-Louis.

L'un d'eux cependant, du nom de Clark Myers, qui était trop tardif, a été arrêté par les officiers Fecop et Smith, de la police secrète.

Voici les noms des hommes indésirables qui ont décampé:

Bill Warner, Jumbo, Chippo Pat, George Ross, Charley, alias Hennessy, Gentry McGuire, L. Roy, J. Otto, Kennedy, le docteur Kendricks, Fletcher.

Pendant la Louisiane dire débarrassée également, avant peu, de son pseudo-gouverneur, de ses pseudo-juges et de tous les *carpet-baggers* qui la ruinent.

Après les deux brillantes représentations données au théâtre des Variétés par le club Shakespeare d'abord et ensuite par le club d'Orléans, il n'est pas étonnant que les amateurs qui composent le club des Variétés aient piqué d'honneur de ne pas [illegible] leurs bonifrères et aient tenu à paraître à la rampe, dans une pièce de Lafontaine, dont la moralité, déjà décidée à renverser M. Thiers, n'a pas permis la lecture. Nous jugeons inutile de reproduire ce jugement, car il est certain que le nouveau ministère en présentera un nouveau.

MORT DE M. VITET.—Le télégraphe a annoncé, hier, la mort de M. Vitet, vice-président de l'Assemblée de Versailles, et notre traducteur a pensé qu'il s'agissait de M. Martel. Mais il est plus probable qu'il s'agit de M. Vitet, l'un des quatre vice-présidents, qui était élu vice-président par 354 voix, dans la séance du 20 mai.

M. Vitet était membre de l'Académie française et connu dans la politique et les lettres par différents ouvrages; il avait notamment collaboré au *Globe* avec M. Guizot, en 1824. Il était membre de l'Assemblée législative lors du coup d'Etat de 1851. Sous l'Empire, il avait vécu retiré jusqu'aux élections de février 1871, qui l'avaient renvoyé à l'Assemblée nationale; il était né à Paris, le 18 octobre 1802 et était conséquemment âgé de plus de 70 ans.

GRAND PANORAMA. — Nous devons à messieurs John A. Brett et J. B. Godfrey, deux Louisianais, un panorama représentant la prise de la Nouvelle-Orléans par la flotte fédérale, le 29 avril 1862, qui est sur véritable petit chef-d'œuvre, bien digne d'attirer l'attention.

Tous les incidents de cette journée mémorable sont fidèlement reproduits. On voit sur le quai des milliers de citoyens dénonçant les boucaniés de sucre et brûlant les balles de coton; les troupes qui défilent dans les rues; et plus loin, sur le fleuve, les canonnières de Farragut qui s'avancent dans le port.

Ce panorama est exposé en ce moment devant l'ancienne Banque d'Etat, au coin des rues Royale et Conti.

L'ILLUSTRATION.—La librairie Hébert & Cie., a reçu les numéros du 24 mai de l'*Illustration*, contenant la revue du salon par Bertall.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.—Les dames trouveront cette grande réduction de prix dans les deux magasins de MM. M. Byrne & Co., l'un rue du Canal, 205, et l'autre au coin des rues Magasins et Jackson, Quatrième District. Le maisons Byrne est une des plus entreprenantes de la ville et aussi une des plus habiles, et ce qui le prouve, c'est l'avantage du bon marché qu'elle offre en ce moment aux acheteurs, excellent moyen pour en multiplier le nombre. L'annonce qu'elle publie aujourd'hui contient une série de prix d'une modicité extraordinaire, et nous y renvoyons nos lecteurs.

☞ Les acheteurs de la campagne et de la ville trouveront, au plus bas prix du marché, tous les articles se rattachant au commerce de confiserie, chez Nérman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos. 121 et 123

GAGES. — Voyez l'annonce de Placide J. Spear, encanteur, à la colonne des encans. Vente à 10 heures et demie du matin, lundi 9 du courant.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nous apprenons que le juge H. C. Lewis, de la paroisse Grant, a été trouvé M. Kellogg, hier matin, pour lui remettre une pétition, signée en grande partie par des citoyens de couleur de cette paroisse, demandant instamment que Register, le juge nommé par Son Excellence radicale, soit congédié et remplacé par un homme plus respectable et moins ignare que lui. Parmi les signataires, se trouvent D. W. Shaw, le shérif radical, et J. B. Shackleford, un ex-collecteur de taxes radical.

Les pétitionnaires déclarent que Register est presque toujours ivre du matin au soir, et que, par conséquent, il juge de travers toutes les affaires qui lui sont soumises et prononce, en balbutiant, des jugements qui ne peuvent pas être équitables et encore moins rationnels.

Kellogg, le gouverneur de la Louisiane, de par la volonté du "vice-régent" de Diet, consentira-t-il à admettre qu'il s'est trompé dans le choix qu'il a fait; et reconnaissant son erreur, assumera-t-il également toute la responsabilité de cette triste affaire, que ses amis appelleront le massacre de Colfax?

La petite guerre à Carrollton, entre le juge de paroisse Martin et un juge de paix du nom de Gardner, continue de plus belle.

Cette fois-ci, Gardner a eu l'avantage, car il a envoyé le juge Martin coucher en prison, l'accusant d'abus de pouvoir et de faux emprisonnement.

Nous supposons qu'aussitôt délivré, Martin se hâtera d'user de représailles à l'égard de Gardner, et de cette façon la petite guerre continuera entre les deux honorables jusqu'à extinction de chaleur naturelle.

Le grand jury de la paroisse d'Orléans, présidé momentanément par M. S. P. Solomon, a présenté un rapport hier matin, pour dénoncer les actes de brutalité commis par certains membres de la police métropolitaine et pour appeler l'attention de la Cour criminelle sur ces abus. Il déclare que presque journellement on voit des prisonniers assommés à coups de club par les policiers, parce qu'étant dans un état d'ivresse complet, ils refusent de suivre ces derniers, ou plutôt, ils ne peuvent pas marcher jusqu'à la prison.

Il est urgent d'adopter des mesures énergiques pour mettre un terme à ces scènes révoltantes.

Les métropolitains se montrent trop arrogants depuis qu'ils font partie de la milice d'Etat. Il serait bon de leur rappeler qu'ils ne sont que les serviteurs de la loi, et que leur mission est de protéger les citoyens et non de les maltraiter, comme ils le font trop souvent.

Il y avait une certaine excitation hier matin au marché français, au sujet de l'ordonnance adoptée dernièrement par le Conseil municipal, relative à la location des stalles. Des groupes animés s'étaient formés, et chacun prétendait uniquement contre la taxe de, soixante-cinq sous par jour, imposée par l'administration de la ville, qu'un collecteur était venu réclamer.

On semblait disposé tout d'abord à la résistance, mais peu à peu le calme s'est rétabli; les plus sages ayant conseillé d'ajourner patiemment jusqu'à la fin du mois le maire Wiltz ayant promis au comité des bouchers que les administrateurs municipaux prendraient une décision à cette époque et s'efforceraient de donner satisfaction aux habitants des halles.

Les chevaliers d'industrie qui fréquentent les tables de jeu, dans l'espoir de faire des victimes à la roulette, ayant appris qu'un mandat d'arrestation avait été lancé contre eux par le bureau central de la police métropolitaine, se sont hâtés de faire leurs paquets et sont partis, hier après-midi, par le bateau à vapeur *Pauline Carroll*, pour St-Louis.

L'un d'eux cependant, du nom de Clark Myers, qui était trop tardif, a été arrêté par les officiers Fecop et Smith, de la police secrète.

Voici les noms des hommes indésirables qui ont décampé:

Bill Warner, Jumbo, Chippo Pat, George Ross, Charley, alias Hennessy, Gentry McGuire, L. Roy, J. Otto, Kennedy, le docteur Kendricks, Fletcher.

Pendant la Louisiane dire débarrassée également, avant peu, de son pseudo-gouverneur, de ses pseudo-juges et de tous les *carpet-baggers* qui la ruinent.

Après les deux brillantes représentations données au théâtre des Variétés par le club Shakespeare d'abord et ensuite par le club d'Orléans, il n'est pas étonnant que les amateurs qui composent le club des Variétés aient piqué d'honneur de ne pas [illegible] leurs bonifrères et aient tenu à paraître à la rampe, dans une pièce de Lafontaine, dont la moralité, déjà décidée à renverser M. Thiers, n'a pas permis la lecture. Nous jugeons inutile de reproduire ce jugement, car il est certain que le nouveau ministère en présentera un nouveau.

GRANDE FETE

Donnée par la Société Charitable des Pompiers — Au profit de ceux trouvés les 1er et 2me ORLEANS, — FAIR-GROUNDS, — Le Premier et le Deuxième Dimanche de ce Mois de Juillet 1873.

— PROGRAMME — PREMIER JOUR.

Courses de chevaux, [illegible] — Un bal public [illegible] Prix, 50 cts.

DEUXIEME JOUR.

Course au trot—Six mille. Pour chevaux de compagnie de pompiers. Entrée, $1 00. La société ajoutera $50.

Course au trot—Six mille. Pour tous. Entrée, $1 00. La société ajoutera $50.

Course à pied—Six mille. Pour tous. Entrée, $1 00. La société ajoutera $50.

Course de chevaux de pompes à vapeur—Un mille. La même pompe pour trois Entrée, $10. La société ajoutera $50.

Cambio d'un billet pour le entier. Pour tous. Entrée, $1 00. La société ajoutera $50.

Course à pied—Un mille. Pour tous. Entrée, $1 00.

Course du "bouc" au trot. Il faut pour les pompiers de Jefferson, Carrollton et Algier. Entrée, $1 00.

La compagnie qui vendra le plus de billets pour un bon prix.

La compagnie qui vendra le plus de billets pour un bon prix.

Grand tir aux Pigeons—Prix, un beau fusil.

Les coureurs sur le grand track commencent à deux heures de l'après-midi.

On reçoit des propositions au bureau de la Société Charitable des Pompiers pour la location des loges.

Les propositions doivent être adressées au secrétaire de la Société Charitable des Pompiers pour la location des loges.

La société se réserve le droit de rejeter les propositions en partie ou en totalité.

Il y aura une variété de spectacles sur les Grounds.

Le terrain sera mis dans le meilleur état possible.

Les entrées pour les courses peuvent se faire jusqu'au dernier moment.

Il faudra deux ou plusieurs concurrents pour une course.

Les danses sur la plateforme commencent à 4 heures de l'après-midi.

En cas de mauvais temps on donnera dans la bâtisse en briques.

Prix d'entrée..... 50 cents

Gratis pour les enfants au dessous de 12 ans.

LOUIS A. WILTZ, président.
DENNIS MCCARTY,
PHIL. MCCARE,
Comité du programme et des prix.

8 juin

(CORRESPONDANCE.)

Au Comité du Festival de Pâques Nouvelle Ecoles Pies Co. No. 4.

Messieurs—Si cela vous plaît, nous tirerons un prix de pâques, des mais en mai. Il conviendrait au Festival mensuel qui doivent avoir lieu le dernier dimanche de chaque mois. Je suis, de votre comité de secours.

Je vir se fera de la manière suivante: Chaque individu tirera une [illegible] pâques, une quinze, par un, et ces nos pâques.

Je la proposition vous convient, vous prendrez vendre bien qu'en interdire.

Je suis, etc.,

F. CHARLEVILLE.

8 12 15 juin — Au No. 16 de la rue du Chartres.

Réponse:

A M. F. Charleville, No. 16 de la rue du Chartres.

Monsieur—Votre communication de hier, 7 juin, a été reçue et examinée au Comité des Festivals. Votre proposition a été acceptée à l'unanimité. Il a été de plus, résolu que le Prix sera donné aux Ecoles Pies Company No. 4 vous offre en offre à vous vendre bien qu'en interdire. Nous vous remercions pour votre service que vous avez rendus et prendrons plaisir en vous [illegible] qui doit avoir lieu le 15 juin; pour la compagnie, appréciant votre service, et vous présentons une [illegible] de la chose en [illegible] vous [illegible] du tir aux pâques.

Je suis, etc.,

LEON BERTOLI, Président.

8 juin—2 12 15 — Au No. 10 de la rue Chartres.

Entre Gentilhomme spécimens de la Crête. Les membres de la Société Charitable sont priés de se rendre à l'Amphithéâtre, ce lundi, à 4 heures de l'après-midi, pour assister à la cérémonie de la mort de A. Rodolphe Rodolphe, qui a eu lieu le 1er juin 1873, à la mort de A. Rodolphe, décédé le 1er janvier 1873, de la mort de A. Rodolphe, décédé le 1 janvier 1873, de la mort de A. Rodolphe, décédé le 1 janvier 1873, de la mort de A. Rodolphe, décédé le 1